LA BASTIDE DE DOMME

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois

N° 88 - MAI 2024

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4. Une deuxième Fleur pour Domme - 5/6. Le Point sur les Travaux en Cours
6/7. Le Point sur les Projets Communaux - 7. La Réunion Publique du 5 Avril - 8/9. A la Rencontre de Nelly Mognard-Campbell et Louis Laidet
10/11. La Page de la Communauté de Communes - 11/12/13. Les Brèves de Domme - 14. La Page de l'Hôpital Local
15/16. La Page de l'Office de Tourisme - 17. La Page de l'Office de la Culture - 18. La Page de l'A.S.B.D.R.
19/20. La Page des Associations - 21/22. Un Trait d'Histoire

LA BASTIDE DE DOMME

BASTIDES d'Aquitaine

Les Plus Beaux Villages de France®

Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
Jean-Paul COIFFET
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques

- Pompiers ..... 18 / 112
- Gendarmerie ..... 17 ou 05 53 28 66 70
  Ouverture au public le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
  En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- Agence Postale Communale 05 53 31 17 51
  Heures d'ouverture :
  Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
  Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
  Levée du courrier :
  Du lundi au samedi à 10h00.
- Office de Tourisme ..... 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
  e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com
  Heures d'ouverture :
  Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Infirmière : Anne LACHAUD-THAMIÉ..... 06 08 96 57 59
  Pour soins au cabinet, 16 Gîtes de la Bastide (Le Pradal), prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN 06 80 72 44 51
- Hôpital - Maison de Retraite 05 53 31 49 49
- Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.) 05 53 31 49 49
- Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC 05 53 28 30 01
- Messe Dominicale
  (renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.
  (Prendre rendez-vous à l'Étude de Me OUDOT et Me POUSSOU)
- Taxi : Mme Yolande MARCEL 05 53 28 35 71
  S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
  TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval) 05 53 29 15 59
  Heures d'ouverture :
  Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
  Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
  Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- Centre Intercommunal d'Action Sociale 05 53 28 20 70
  Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- Assistante Sociale : pour connaître les permanences,
  s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :
  Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37
  Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
  Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie

Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01
Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr
Site : www.domme.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h
Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture
Marché du Jeudi matin
Bibliothèque Municipale : Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h

Éditorial

Chères Dommoises, chers Dommois,

Le 9 avril dernier, votre Conseil Municipal a validé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2023 de la commune ; lors de ce même Conseil, le vote du budget primitif 2024 a eu lieu.

Le budget prévisionnel 2024 de la commune, hors budgets annexes, s'élève ainsi à :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 721 701,36 €.
- Dépenses et recettes d'investissement : 2 453 139,70 €.

Au cours de ce conseil municipal, un débat a eu lieu sur la nécessité ou pas d'augmenter le taux des taxes directes locales.

Le poste de recettes de fonctionnement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF : Dotation que verse annuellement l'État à chaque commune) est stable en 2024 par rapport à 2023.

Au même titre que pour n'importe quel autre budget privé, l'inflation affecte également les comptes de votre commune ; afin d'atténuer l'impact « inflation » sur notre budget prévisionnel 2024, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de voter une augmentation des taxes communales de 0,5 %.

Ce budget 2024 prend en compte une Capacité d'Auto-Financement de l'ordre de 300 000 € dégagée au titre du fonctionnement 2023 ; cette CAF est affectée sur le poste Recettes d'Investissements 2024. Votre commune bénéficie d'une situation économique particulière avec l'activité touristique qui est la sienne et qui fait de Domme un cas atypique parmi les communes classées dans sa strate de population par les Services de l'État.

Ce budget traduit la double volonté de vos élus de maintenir une vie sociale sur votre commune au cours des 12 mois de l'année et, par ailleurs, de préparer l'avenir via des projets d'investissements ambitieux mais pragmatiques.

Je vous rappelle que, suite à l'augmentation 2023 de 7,1% des bases fiscales, l'État a décidé (loi de Finances 2024) d'augmenter l'ensemble des mêmes bases fiscales de 3,9% en 2024. Cette augmentation se répercutera ainsi sur le montant de vos impôts à payer en 2024 (fonciers bâti et non bâti, habitation sur résidences secondaires et ordures ménagères).

La réunion publique du mois d'avril a permis d'accueillir plus de 120 Dommoises et Dommois à la salle de la Rode : un réel succès pour ce moment d'échange avec la population. Je puis vous assurer qu'il y en aura d'autres !

Vous trouverez dans les pages qui suivent un résumé de cette soirée ; je ne reviendrai pas dans cet éditorial sur les situations engendrées par des phénomènes climatiques et météorologiques ; sachez simplement que votre équipe municipale subit comme tout le monde les conséquences de ces événements et qu'elle fait tout – en respect de la législation, des normes et autres contraintes diverses et variées - pour que la situation revienne « à la normale » le plus rapidement possible. Je tiens à remercier le Service voirie du Département et Mme la Sous-Préfète de Sarlat pour leur disponibilité et implication immédiate à la mise en place de solutions urgentes que nécessitait la situation.

La saison touristique 2024 démarre ; je demande à toutes et tous de respecter les arrêtés de stationnement, le panneautage et les principes d'occupation du domaine public ; il en va du « bon vivre ensemble ».

Bon été à tous !

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Délégations

CASSAGNOLE Jean-Claude — Maire

ARMAGNAT Patrick — Conseiller Municipal
Urbanisme - Suivi des travaux

BONY Bernard — Conseiller Municipal
Marché de détail - Circulation et Stationnement

CAMINADE Hervé — Conseiller Municipal
Cimetière et affaires funéraires

CHAULE Marilyne — Conseillère Municipale
Communication - Patrimoine

COUSIN Francis — Conseiller Délégué
Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)

DUFOUR Amandine — Conseillère Municipale
Affaires scolaires et périscolaires

GERMAIN Alain — Maire-Adjoint
Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme

HUSSON Sylvie — Maire-Adjoint
Tourisme - Finances- Patrimoine - Culture - Personnel communal

LAMBERT Bernard — Maire-Adjoint
Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication

LARIVIÈRE Laurence — Conseillère Municipale
Patrimoine et Culture - Urbanisme

PELLETIER Patrick — Conseiller Municipal
Voirie - Réseaux divers

RAKOWSKI Jean-Jacques — Conseiller Municipal
Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux

SCHERER Stéphane — Conseiller Municipal
Sport et milieu associatif

TROUBADY Eliane — Maire-Adjoint
Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité- Fêtes et cérémonies

État Civil

Naissances

Jade Lou CAMBON	06 février
Mathéo Nathan ROQUE CHABRIE	13 février

Décès

Alain Albérie André DUFLOT	06 février
Jean Albert DEJEAN	03 mars 2024

Une Deuxième Fleur pour Domme

Le label « villes et villages fleuris » autrefois appelé « concours » a été créé en 1959.

Depuis 3 mandats, les Conseils Municipaux successifs se sont attachés à mener des actions de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie, actions s'inscrivant dans une stratégie globale de renforcement de l'attractivité de la commune de Domme pour :

- améliorer la qualité de vie par une présence plus prégnante des végétaux,

- donner une image égayée de son territoire,

- améliorer la qualité de l'accueil générant ainsi l'envie de « revenir »,

- favoriser le lien social autour de ce projet,

- agir en faveur de l'environnement et de la biodiversité,

L'embellissement floral et végétal est principalement caractérisé par la plantation de plantes vivaces en vue d'un fleurissement pérenne. En outre la commune de Domme a signé la charte « zéro pesticide » le 12 décembre 2016. Les élus de Domme font ainsi preuve de leur volonté de redonner à la bastide et à la commune entière une vision colorée sur son territoire (eau, forêt, bâti).

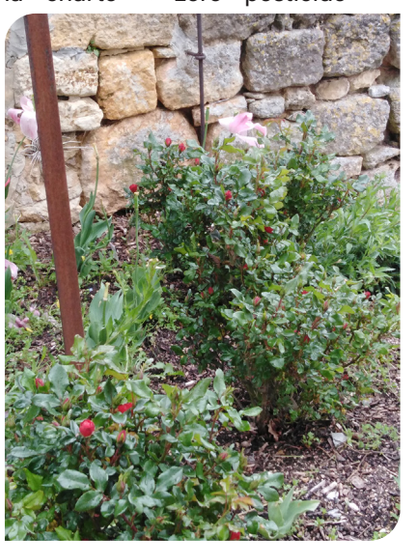

Au cours des 9 dernières années, un certain nombre de projets ont vu le jour sur le territoire, visant à mettre en symbiose le végétal et les bâtis existants ou à venir.

Depuis 2017, la commune s'est engagée dans une démarche en vue d'obtenir le label « Villes et Villages fleuris », démarche récompensée en 2019 par l'obtention d'une 1ère fleur.

Ce label témoigne d'une stratégie volontariste de l'équipe municipale, de l'ensemble des agents et /ou des bénévoles qui y sont associés.

Au-delà de ces actions, ce projet doit également permettre, en lien avec les autres politiques de la commune de :

- maîtriser la présence de panneaux publicitaires et gérer l'intégration paysagère des enseignes commerçantes et commerciales,

- rénover les bâtiments publics en tenant compte de certains concepts environnementaux,

- assurer la qualité de la voirie et de la circulation ainsi que la propreté de l'espace public (poubelles de ville et sacs pour déchets canins),

- rendre accessible, dans la mesure du possible, les aménagements et équipements aux diverses formes de handicap (ex : bande passante dans les grottes),

- restaurer le patrimoine (remparts et dégagement de la gangue végétale au château du Roy, ailes du moulin),

- maintenir un embellissement floral et végétal caractérisé par la plantation de plantes vivaces, pérennes, arbres d'essences locales.

Par ailleurs, la commune s'efforce de limiter sa consommation d'eau en déposant des copeaux aux pieds des plantations afin de leurs conserver plus longtemps la fraîcheur ou l'humidité.

A l'extérieur de la bastide, des aménagements ont été effectués pour accueillir au mieux les visiteurs dans le cadre d'espaces végétalisés (parkings, aires de pique-nique, etc).

Des chênes truffiers et des arbres fruitiers ont été plantés à proximité de la Porte des Tours en 2019.

Il est prévu dans les nouveaux parkings (St James) des plantations de noyers et des châtaigniers.

Il existe quatre niveaux de fleurs et un niveau «fleur d'or» réservé à un nombre restreint de communes.

La commune de Domme a obtenu sa première «fleur» en 2019, la seconde «fleur» en 2023 : pour celle-ci, la cérémonie des récompenses s'est faite à ROYAN. Par ailleurs, la commune de Domme s'est vu remettre par le département «le prix de l'identité du territoire» à Périgueux et notre conseiller-délégué Francis Cousin a reçu, à ROYAN, «le prix régional de l'engagement ». Le diplôme lui fut remis le soir du dernier conseil municipal.

Éliane Troubady - Maire-Adjoint

Le Point sur les Travaux en cours

Hôtel du Gouverneur

Protégé au titre des Monuments Historiques, inscrit par arrêté en date du 23 mars 1946 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, l'Hôtel du Gouverneur occupe une position stratégique face à la Halle au centre du coeur historique de la bastide de Domme. Cet édifice emblématique abrite les services administratifs de la Mairie. C'est pourquoi la commune, propriétaire du bâtiment, a souhaité améliorer le confort et les performances thermiques et énergétiques du bâti grâce à la réfection de certaines menuiseries : les deux portes-fenêtres ouvrant sur la place ainsi que trois fenêtres latérales.

Compte tenu de l'importance du bâtiment (siège de la Mairie) et de son intérêt patrimonial mais aussi de son emplacement stratégique sur la place de la Halle, cette opération nécessite d'en confier la maîtrise d'œuvre à un Architecte du Patrimoine.

Après consultation de 3 cabinets d'architectes du patrimoine, le Conseil Municipal a décidé de choisir le cabinet APGO – Architecture & Patrimoine. Ce cabinet intervient déjà sur Domme comme maître d'œuvre principal des travaux de restauration des Remparts et comme assistant au maître d'œuvre sur l'opération d'aménagement du Musée.

Ce maître d'œuvre aura pour mission d'établir une étude préalable en vue de déposer une autorisation d'urbanisme et d'engager une phase de travaux qu'il sera chargé de diriger et de suivre.

Restauration des Remparts

Les travaux de restauration des remparts se poursuivent par une intervention de l'entreprise « Les Compagnons Réunis », actuellement au niveau de la Porte Del Bos.

Le maître d'œuvre a demandé à l'entreprise de terminer en priorité le piquage et le rejointoiement de la partie intérieure à gauche afin de libérer le passage du petit-train routier.

Il a été considéré que le glacis supérieur de la partie centrale était en bon état. Il sera donc simplement nettoyé et complété si nécessaire. Les parements seront également nettoyés et rejointoyés en recherche. Les arases devront être soigneusement rejointoyées et rocaillées si nécessaire.

A priori, le calepin de la baie d'axe sera conservé dans son aspect ruiniforme (comme l'ensemble de la porte), mais le linteau de la baie sera broché par l'arrière et les ébrasements très ouverts seront soigneusement remaçonnés en rocaillage.

Stabilisation des vestiges du Château du Roy

L'effondrement d'une partie du rempart du Château du Roy sur la RD 49 dans la soirée du 16 février dernier nous montre à quel point les vestiges du Château du Roy nécessitent d'être stabilisés.

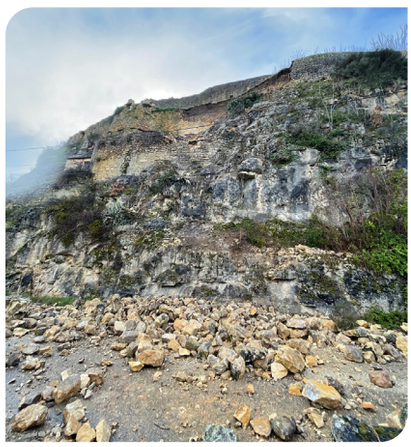

Sans attendre, des actions ont été conduites et des mesures ont été prises par la Municipalité en matière de sécurité, sachant que la route était déjà fermée en raison des travaux de dévoiement diligentés par le Département. Une réunion a eu lieu à Domme le 23 février 2024 en présence des services de l'État, du Département, de l'assureur de la commune et d'experts. Des travaux de sécurisation de première urgence ont été réalisés, le cabinet d'expertise géologique GEOLITHE ayant été missionné afin de conseiller la commune sur les mesures à prendre et les travaux à réaliser. Des bâches de protection ont été notamment installées pour recouvrir la brèche causée par l'effondrement. Un huissier est venu sur place pour constater l'effondrement et les dégâts causés par celui-ci et une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée auprès des services de la Préfecture de la Dordogne. Le cabinet GEOLITHE a rendu son rapport à la commune et lui a communiqué des propositions afin de poursuivre sa mission d'assistance.

Concernant les travaux de confortement de la brèche et de la cicatrice, des entreprises ont été contactées en vue de fournir des propositions d'intervention pour les travaux de «cloutage» et confortement de la paroi éboulée.

Dans l'attente, l'entreprise intervenant au Château du Roy (SGRP) doit effectuer le tri de la terre et le tri des pierres (parement et remblaiement). Pour la reconstruction du mur d'enceinte, il faudrait attendre la fin des travaux de confortement.

Confortement et aménagement de la RD 49

Les travaux conduits par le Département de confortement du versant rocheux et d'aménagement hydraulique de la RD 49 avancent bien et sont en cours de finalisation.

L'assainissement en face du chantier est respecté, aucun ruissellement n'est constaté.

Il a été découvert plusieurs réseaux de pluviales de particuliers qui ont été raccordés au réseau.

Le terrassement du dévoiement est fini, la partie basse ayant été reprise. Celui du bassin est également terminé. La géomembrane est posée ainsi que l'accroche-terre. La végétalisation et l'engazonnement seront réalisés en suivant.

L'entreprise de travaux public a fini l'exutoire en diamètre 300 du BV3. Les prochains travaux prévoient la pose des bordures au niveau du dévoiement.

Le bassin est raccordé à son exutoire.

L'élagage de la RD 49 a été commandé à une entreprise et sera fait dans les prochaines semaines.

Le Point sur les Travaux en cours (suite)

Le Bassin BV3 est fini de poser.

La couche de forme sur l'assiette de la voirie est mise en place en 2 couches (matériaux des carrières de Salviac). La chaussée sera finalisée par rabotage et pose d'un enrobé. La réception sera faite par des essais de portance.

Ainsi, sont réalisés à 100 % : le rejet en rivière, l'assainissement, le terrassement, la couche de forme de dévoiement, le BV3. Le bassin est réalisé à 95 % (manque la végétalisation) et les bordures à 50 %.

Restent à réaliser : la paroi cloutée, les bordures, le rabotage et l'enrobé.

A l'heure où paraitra ce journal, sans contretemps climatique, tous les travaux relatifs à cette opération devraient être achevés.

Le Point sur les Projets Communaux

La Municipalité envisage de réaliser plusieurs projets dont certains sont déjà bien avancés sur le plan des études lesquelles, pour la plupart, ont été établies par l'Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD 24). Ces projets ont, en outre, fait l'objet de demandes de subventions.

Le Hameau « Croix de la Pierre » La Brigade Mobile de Gendarmerie

L'accès au logement et à la propriété pour les Dommoises et les Dommois est l'une des priorités portées par la Municipalité.

La commune de Domme est propriétaire d'un terrain constructible au lieu-dit « Le Pradal ». Face à la pression foncière et au besoin de logements sur le territoire, il a été décidé de créer un lotissement communal en ce lieu baptisé « Hameau la Croix de la Pierre ». L'Avant-Projet Sommaire de lotissement au Pradal a été établi par le Maître d'œuvre, Ing&MO.

Le terrain à aménager est aujourd'hui composé de plusieurs parcelles acquises récemment par la collectivité, représentant une surface totale à aménager de près de 1.5 hectare, située en zone constructible du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Domme. Le terrain s'intègre dans un projet global d'aménagement de ce secteur, incluant également une sécurisation du carrefour avec la route départementale.

La Commune de Domme, Maître d'Ouvrage, a prévu de réaliser les travaux en une tranche unique et de différer certains travaux de revêtements de voirie.

Le projet consiste en l'aménagement de 14 terrains à bâtir, d'une voirie de desserte en sens unique et d'un espace commun bénéficiant de divers équipements. Une zone à l'ouest de l'aménagement sera utilisée pour la création de noue d'infiltration (un dossier « Loi sur l'Eau » est en cours de réalisation par un cabinet spécialisé dans ce domaine).

L'ensemble du terrain est accessible directement au Nord-Ouest par la voie communale existante. Une sortie sera créée sur la Voie Communale n°2. Actuellement en nature de pré, le terrain présente une pente d'est en ouest.

Le dossier d'accueil d'une Brigade Mobile de Gendarmerie ayant évolué, et face à la préférence de l'Etat pour une infrastructure située extra-muros pour l'accueil des gendarmes et de leurs familles, 6 des 14 lots pourront être consacrés à la construction de 6 logements ainsi que d'annexes (garages pour véhicules de service) de la future Brigade Mobile de Gendarmerie (cette option reste à confirmer avec les services de l'Etat).

Une aire de jeux rénovée

Dans son ensemble, l'aire de jeux actuelle nécessite une réhabilitation complète au regard de sa mise aux normes. Cette aire de jeux pour enfants est intégrée au jardin public situé à l'est de la barre de Domme. Accolée aux murs de pierres sèches de la rue du Vieux Moulin, elle occupe une surface approximative de 600 m². Cette aire de jeux est végétalisée et ombragée par une douzaine d'arbres qui génèrent des problèmes d'entretien, les jeux étant impactés par les dégradations organiques des feuilles. On y trouve également une aire de pique-nique, équipée de 5 tables en bois en mauvais état aujourd'hui. L'aire de jeux pour enfants comprend un petit ensemble avec toboggan, une cabane ainsi que cinq jeux à ressorts. Leur état de conservation est correct à légèrement dégradé. Le projet qui est envisagé consiste à réaliser les aménagements suivants :

- pose d'une clôture adaptée de l 'ensemble de jeux avec portillons rabattants pour prévenir des pollutions animales,
- aplanissement des aires de jeux, réalisation de drainages et mise en place d'aires d'évolution adaptées et amortissantes,
- remplacement du matériel défectueux,
- remplacement des tables de pique-nique,
- plantations d'agréments adaptées à l'ombrage,
- assises pour les accompagnants.

Un parking pour les 2 roues

Avec 1 million de visiteurs par an, la municipalité est confrontée à une série de désagréments très importants pendant la période d'affluence : ville encombrée, accessibilité limitée, désordres, etc. Malgré les dispositions qui sont prises, les problèmes constatés sont liés au non-respect de la signalisation, aux cheminements des petits trains touristiques, aux services courants qui doivent fonctionner toute l'année. Même si des améliorations ont été constatées avec l'extension des aires de stationnement en périphérie de la ville, la situation pour les deux roues reste à améliorer en l'absence d'une aire de stationnement dédiée dans l'enceinte de la Bastide qui assurerait au mieux leur accueil.

Le projet élaboré par l'ATD 24 s'implanterait au milieu des aires de stationnement proches du belvédère. Cette aire de parking possède une petite unité foncière qui est actuellement occupée par des sanitaires désaffectés ainsi qu'une ancienne unité de climatisation réformée de l'EHPAD. L'ensemble de cette parcelle représente une surface d'environ 90 m², ceinte de murs en pierres sèches de bonne qualité.

Le Point sur les Projets Communaux (suite)

Accessible par la rue de Repos qui longe la maison de retraite, cet ensemble est accolé à une petite surface enherbée d'une centaine de mètres carrés qui pourraient être utilisés comme aire de stationnement pour les deux roues. Le nouveau projet consistera donc à extraire les aérothermes et à démolir l'ensemble des sanitaires réformés. Outre le stationnement dédié aux deux roues, le projet envisage l'apport de services complémentaires :

- le rangement dans des casiers des effets des motards ou cyclistes et notamment des casques,
- la recharge des vélos électriques,
- la sécurisation du matériel dans des lieux adaptés.

La Réunion Publique du 05 Avril 2024

En présence de plus de 120 personnes venues principalement pour un des points (important) inscrit à l'ordre du jour et de nombreux élus, une réunion publique d'information s'est déroulée le 5 avril dernier dans un climat favorable aux échanges.

Les sujets que le Maire souhaitait aborder concernaient les futurs projets communaux, ayant déjà eu l'occasion de faire un bilan en décembre 2023 des dossiers en cours lors d'une précédente réunion publique.

D'autres sujets ont été abordés, concernant les finances, l'urbanisme, les ordures ménagères, le patrimoine et bien entendu le sujet brûlant des routes et de l'accès à Domme.

Le public a pu poser de nombreuses questions auxquelles le Maire a répondu en toute transparence et en fournissant toutes précisions utiles.

Ce fut notamment le cas sur le PLUi, en précisant que les 100 ha actuellement constructibles devraient se réduire à environ 5 ha. La commune se voit imposer des normes dans le cadre de cette démarche. Pour autant la commune a la volonté d'attirer des jeunes sur le territoire, ce qui implique de réduire la taille des parcelles constructibles et de densifier le bâti. Il s'agit donc de concilier les contraintes du PLUi et de préserver un environnement naturel, d'où la récente plantation de 180 arbres fruitiers d'essences locales.

Vous retrouverez plus en détail les projets communaux dans une page précédente du présent bulletin.

S'agissant des ordures ménagères, le Maire a de nouveau appelé au civisme pour que les aires de points d'apports volontaires, entretenus par le service technique, soient maintenues en état de propreté par les administrés. Il en a profité pour rappeler les avantages et inconvénients entre le système actuel (TEOM) et le futur système (Redevance Incitative). Il a précisé qu'il n'approuve pas une taxe basée sur la valeur locative, préférant le principe de la redevance basée sur la consommation.

Le budget prévisionnel 2024 pour le budget principal a été présenté pour sa section Fonctionnement et sa section d'Investissement :

- dépenses et recettes de fonctionnement à : 1.721.701,36 € ;
- dépenses et recettes d'investissement à : 2.453.139,70 €.

Sur le plan de la fiscalité une augmentation de 0,5 % sur les 3 taxes sera proposée au conseil municipal au cours duquel les budgets seront votés. Lors de cette séance, une augmentation des tarifs des horodateurs sera également proposée.

Mais le sujet sur lequel les élus étaient attendus, c'est celui des routes départementales (RD 49 et 50).

Le Maire a souhaité faire savoir qu'il y avait nécessité de réouvrir la RD 50 fermée par le Conseil Départemental depuis 4 ans suite à un glissement de terrain. Une étude a été confiée au BRGM afin d'analyser la falaise et le pied de falaise. Les résultats sont attendus pour le quatrième trimestre 2024.

Concernant la RD 49, le Maire a fait un point chronologique de la situation. Il a d'abord rappelé le 1er glissement de terrain en surplomb du Port de Domme fin décembre 2022, occasionnant un dommage important sur une habitation. A l'issue de différentes expertises et réunions, les solutions retenues ont été mises en œuvre :

- Circulation sur un côté de la voie en venant de Cénac en montant, puis fermeture de la route pour travaux de dévoiement de la chaussée sur des terrains acquis par la commune et mis à disposition du Département ;
- Construction d'un bassin de rétention dans le prolongement du « grand tournant » (ce dernier est entré en fonction depuis février 2024) ;
- Mise en place d'un capteur enterré sous voirie après le « grand tournant » jusqu'au monument aux morts.

Suite à la réalisation de ces travaux, la route devait réouvrir en mars 2024, les travaux ayant pris du retard en raison des mauvaises conditions climatiques depuis novembre 2023.

Mais c'était sans compter sur l'effondrement d'une partie de mur du Château du Roy en aplomb de la route, dans la soirée du 16 février 2024. De nouvelles études ont été commanditées en urgence et les différentes parties concernées se sont mises d'accord sur les solutions suivantes :

- Déblaiement par une entreprise agréée par les « Monuments Historiques » pour une durée de 15 jours,
- Réalisation d'un confortement avec paroi cloutée (intervention jusqu'à mi-juin),
- Reprofilage de la chaussée de la route sur les 15 derniers jours de juin,
- Réouverture de la RD 49 en double-sens prévue début juillet.

La réunion s'est terminée par des questions sur divers sujets (panneautage, éclairage public, tourisme, arrivée de la fibre, limitation du tonnage des véhicules, respect des vitesses et sens de circulation...) et par un verre offert par la municipalité.

Sylvie Husson - Maire-Adjoint

A la rencontre de... Nelly Mognard-Campbell et de Louis Laidet

Un couple charmant bien connu à Domme et que j'ai voulu rencontrer tant ils sont passionnés ... et passionnants. Deux éminents scientifiques au service de la Terre, qui encore aujourd'hui, malgré leur statut de retraités, éclairent leurs congénères sur l'urgence de changer nos comportements pour préserver la vie sur notre planète.

Bonjour Louis, bonjour Nelly, votre maison est superbe !

Merci, c'est une vieille maison de la Bastide. Nous l'avons acquise en 2002 et beaucoup remaniée.

Vous n'êtes pas Dommois d'origine ?

Louis : Je suis né et j'ai vécu toute mon enfance à Cublac, un charmant petit village de Corrèze qui n'a jamais quitté mon cœur ! Un pur corrézien, fier de mes racines !

Nelly : Je suis née à Agen où ma mère, chassée de Lorraine pendant la deuxième guerre mondiale, était venue s'installer et où elle a épousé mon père. On me présente parfois comme franco-américaine, je précise que je suis juste française. Je n'ai jamais demandé la nationalité américaine.

Vous avez été tous les deux des élèves brillants, décidés à prolonger leurs études.

Nelly : J'aimais l'école ! Et mes parents m'ont permis d'entrer en fac à Toulouse. J'aimais particulièrement la physique ! Ce n'était pas du tout un domaine que mes parents connaissaient mais ils m'ont permis de vivre mon rêve. Après une thèse sur les interactions du vent solaire avec le champ magnétique terrestre, j 'ai intégré le Groupe de Recherches en Géodésie Spatiale au CNES. J'ai saisi l'occasion offerte par le décryptage d'une bande magnétique de la NASA sur les données du premier altimètre radar envoyé dans l'espace pour découvrir que ce radar permettait de mesurer, depuis une altitude d'un millier de kilomètres, les variations de la vitesse du vent à la surface de l'océan. Ce résultat, tout à fait inattendu à l'époque, m'a permis de démarrer dans un tout nouveau domaine : celui de l'océanographie spatiale.

Louis : Enfant, je savais déjà que je voulais devenir ingénieur. Donc après le bac à Brive, je suis entré à l'Isep à Paris... Après mon diplôme, j'ai fait mon service militaire, mon père et mon frère aîné m'avaient offert des cours d'aviation J'ai passé un brevet de pilote à Brive, et c'est grâce à cette combinaison, études en électronique et intérêt pour l'aviation, que le directeur général du CNES étant lui-même un grand pilote de la guerre m'a proposé d'entrer au tout nouveau CNES à Brétigny, en 1965. Ce centre fut délocalisé à Toulouse en 1974.

Comment pouvez-vous résumer vos carrières professionnelles ?

A cette époque où l'aventure spatiale était à ses débuts et où la France allait jouer un rôle majeur par la volonté du Général De Gaulle, tout était à faire. On découvrait un domaine inconnu, il fallait être curieux, volontaire, persévérant, enthousiaste.

Louis : Je me suis occupé dans un premier temps de l'étalonnage des stations de contrôle des satellites situées sur le même méridien : Brétigny, Hammaguir, Ouagadougou, Brazzaville, et Pretoria. Ensuite je pris la direction de la station de Brétigny pendant trois ans.

Puis j'ai participé à la préparation du futur satellite SPOT, j'avais à ma disposition un avion B17 loué à l'IGN (Institut National de Géographie) équipé d'une multitude d'instruments de mesure qui collectaient les données d'observation, dans divers domaines (agronomie, hydrologie, géologie...). Une fois les spécifications du satellite acquises, SPOT fut construit par Matra sous maîtrise d'œuvre du CNES et fut lancé en 1986.

J'ai aussi dirigé un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) constitué pour commercialiser les services d'observation de la Terre utilisant SPOT, mais aussi les autres satellites, surtout LANDSAT de la NASA et aussi pour organiser une formation destinée aux futurs utilisateurs de la télédétection. En parallèle j'ai présidé la commission télédétection de l'ISPRS (International Society of Photogrammetry and Remote Sensing), ce qui m'a donné l'occasion d'organiser un grand congrès à Toulouse sur ce thème en 1982. Soixante délégations étrangères étaient présentes, j'avais fait hisser leurs drapeaux respectifs, mais à l'ouverture les Chinois ont refusé d'entrer à cause de la présence du drapeau taïwanais. Un ami américain habitué à ce genre d'incidents me suggéra d'enlever simplement ce drapeau, et ce fut la délégation taïwanaise qui refusa d'entrer ! Pour les convaincre de changer d'avis je promis de trouver une solution satisfaisante pour tout le monde : j'ai alors fait enlever tous les drapeaux et les ai fait remplacer par 60 drapeaux français. A la sortie de séance ce fut la surprise générale !

Et le lendemain, la « Dépêche du Midi » titrait en première page : « Le drapeau français est devenu le drapeau des Nations-Unies ! »

Vous souriez mais les relations diplomatiques sont un sujet sérieux ! J'ai travaillé cinq ans à l'ambassade de France à Washington pour faciliter les relations franco-américaines, en effet il fallait rassurer les Américains devant le succès du lanceur français Ariane qui prenait tout le marché des lancements de satellites de télécommunication dans le monde.

En 1989, de retour à Paris, je fus nommé directeur de la communication du CNES. Je devais convaincre de l'importance des activités spatiales et de la nécessité d'investir dans ce domaine.

J'ai bien traversé 120 fois l'Atlantique, pour Kourou en Guyane, ou pour les USA, dont une douzaine de fois en Concorde, mais seulement une seule fois avec Nelly.

Il y avait aussi des sujets plus locaux : la Mairie de Toulouse m'avait refusé de budgéter un projet de musée de l'Espace que j'avais proposé au début des années 90. Quelques années plus tard, pour utiliser un bâtiment construit au bord du Périphérique et abandonné depuis

A la rencontre de... Nelly Mognard-Campbell et de Louis Laidet

longtemps, la Mairie retrouva la proposition du CNES et la Cité de l'espace fut créée !

Voilà des anecdotes pour illustrer la diversité de mes activités !

Nelly : Après la géodésie de mes débuts j'ai préféré l'océanographie où j'ai rapidement obtenu des résultats originaux qui m'ont fait être remarquée par les scientifiques américains. J'ai été invitée à venir travailler aux USA sur le premier satellite océanographique SEASAT, et au lieu des six mois prévus, j'y suis restée 20 ans. A mon retour en France, j'ai lancé, en collaboration avec des collègues américains, un nouveau projet de satellite franco-américain SWOT, premier satellite d'hydrologie spatiale, dédié à l'observation de l'eau sur toute la planète. Il a fallu se battre pour y arriver mais finalement la mission SWOT fut lancée par Elon Musk en décembre 2022 et fonctionne à merveille. C'est l'aboutissement d'un travail de préparation d'une vingtaine d'années qui ouvre la voie aux observations en hydrologie spatiale. SWOT permet d'étudier le cycle de l'eau sur Terre, de mesurer l'évolution du niveau des océans et du niveau des eaux continentales superficielles (lacs, rivières, zones inondées).

Vous passez donc le flambeau aux jeunes générations. A ce sujet, vous avez des enfants ?

Nelly : J'ai 2 garçons qui vivent pour le moment aux USA, dans ma maison à côté de Seattle. Je suis rentrée définitivement en France, à Toulouse, quelques années après le décès de leur père. Mon fils cadet y a passé son bac.

Louis : J'ai également 2 enfants. Nos familles respectives se connaissent depuis toujours.

V**ous avez choisi de vivre à Domme où vous êtes très impliqués dans la vie associative, en plus de vos différentes activités liées à vos professions même si vous êtes retraités.**

Louis : Oui je fais encore partie de différents clubs ou groupes de réflexion, en particulier dans le cadre de la 3AF à Paris (Association Aéronautique et Astronautique de France)

A Domme nous nous sommes intéressés au travail de l'ASBDR (Association de Sauvegarde de la Bastide et des Remparts) créée par Jean Fageolles que j'ai accepté d'assister en devenant vice-président. Le démarrage était modeste, plus par nos moyens financiers que par nos ambitions ! Nous répertoriions le petit patrimoine, tout en sachant que les remparts avaient bien besoin que l'on s'occupe d'eux, mais la trésorerie n'en avait pas les moyens. En devenant président en 2011 j'ai proposé de dégager la zone du château du Roy dont personne à l'époque ne se préoccupait. Le travail fourni par les membres bénévoles de cette association fut pharaonique ! Nous y avons mis nos muscles à rude épreuve, parfois dangereusement, et pas sans quelques accidents : pour ma part j'ai été piqué par une tique et ai contracté la maladie de Lyme.

Regardez les photos satellites « avant et après » 2008/2012. Puis la DRAC a fini par nous prendre au sérieux, et la Mairie a pris conscience de l'intérêt de ce chantier. Les campagnes de fouilles, à son initiative, nous réunissent aujourd'hui autour des archéologues de la DRAC et nous sommes tous fiers de nous savoir à l'origine de cette « résurrection ». Nos têtes ont blanchi, mais notre enthousiasme reste le même.

photo antérieure à 2010

(Photo Google Earth)

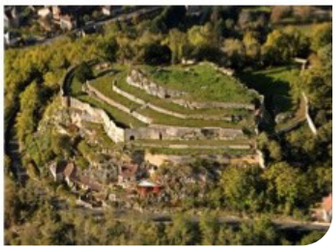

Octobre 2014

(Photo Denis Peronne)

Nelly : Je fais des conférences pour faire connaitre SWOT et son importance, je travaille aussi sur des publications scientifiques.

A Domme l'ASBDR nous occupait avec le petit patrimoine et le château du Roy, mais aussi avec les chemins de randonnée. Il n'y avait pas autant de touristes qu'aujourd'hui mais déjà les belles balades autour de Domme attiraient les randonneurs. Je continue à marcher tous les jours, tôt le matin. Aujourd'hui j'ai assisté depuis le belvédère à un spectacle que m'a offert la Dordogne que je n'avais jamais vu. Vous voyez la différence de couleurs du cours d'eau ? Une ligne très nette sépare la rivière en deux. L'effet, je pense, de la présence d'un banc de sable qui durant l'été formera une île temporaire.

Il me faut remercier Louis et Nelly pour leur chaleureux accueil et pour leur patience, car ils ont choisi des termes simples pour que je comprenne leurs domaines de prédilection, moi qui ne suis pas scientifique pour deux sous. Je me permets la plaisanterie : « Ils m'ont gardée à flot ».

Et si je n'ai pas su vous détailler toutes les subtilités des radars et autres sondes, je peux suggérer à tous les écoliers, collégiens et étudiants de les prendre pour exemple : du sérieux dans vos études, et de l'enthousiasme dans ce que vous entreprendrez, car « A cœur vaillant, rien d'impossible », c'est ainsi que j'ai envie de résumer Louis et Nelly.

Marilyne CHAULE, conseillère municipale

La Page de la Communauté de Communes

Budget 2024 : la voirie, une priorité

Les élus ont voté le budget primitif 2024 lors du conseil organisé à St-Laurent-la-Vallée le 8 avril dernier.

Près de 30 % des 2,64 millions € d'investissements sont consacrés à la réfection de la voirie d'intérêt communautaire des 23 communes membres, soit une enveloppe de 790 000 €.

La communauté de communes finance 41,85 % de ses investissements sur ses fonds propres, le reste des recettes étant composé, en grande majorité, de subventions et d'une compensation de la TVA sur certaines dépenses.

La véloroute en bonne voie !

Le projet de véloroute entre Groléjac et Florimont-Gaumier se concrétise. Les 70 panneaux signalétiques sont en cours de déploiement en 43 points déterminés sur le tracé, et le marché de réfection de certaines parties de voirie est lancé.

Le parcours permet de connecter la Véloroute de la Vallée du Céou déjà existante entre Castelnaud-la-Chapelle et l'Abbaye-Nouvelle (Lot), à la Véloroute de la Vallée de la Dordogne (V91) allant de Souillac à Libourne. Située de l'autre côté de la rivière, cette voie fait actuellement un crochet par Grolejac via le pont de l'ancienne voie ferrée.

À partir de cet été – c'est l'objectif - les cyclistes pourront emprunter cet itinéraire avec plus de sérénité grâce à ces aménagements. Il s'agit prioritairement de renforcer les bordures sur 12,3 kms de voirie.

Coût estimé de l'opération 145 000 €. L'État et le Département apportent respectivement une aide de 40 500 € et 36 000 €.

Rencontres du bel âge : rendez-vous le 6 juin

« Être vieux, c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres. C'est tout. » Ce réalisme teinté d'humour si cher à Philippe Geluck, célèbre auteur de la bande-dessinée « Le Chat », sera le fil conducteur de l'après-midi d'animations proposées le jeudi 6 juin dans le bourg de Villefranche-du-Périgord.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs pourront s'informer auprès des professionnels mobilisés, notamment sur les thèmes du logement (aménagement et confort, sécurité), de l'accès aux droits aux aides, du sport adapté et de la prévention santé, de la conduite automobile.

À 15h30, le spectacle musical filmé « Avant j'étais vieux » sera projeté à la salle de cinéma. L'histoire de Pierre, dont le récent passage au statut de retraité chamboule l'existence et ses relations avec ses proches. La séance sera suivie d'un débat avec une psychologue.

À partir de 13h30, l'association Les Amis du Foirail de St-Laurent-la-Vallée initiera les curieux au rampeau, jeu de quilles traditionnel du Périgord. Il sera également possible de se restaurer sur place.

Cet après-midi est organisé par le groupe de travail porté par l'animatrice du Contrat Local de Santé, Chloé Le Gall, et le DAC-PTA 24*. Le programme est en cours de finalisation. Il sera disponible en détails quelques semaines avant le 6 juin sur le site Internet de la communauté de communes www.domme-villefranche-du-perigord.fr

*spécialisé dans la coordination de l'intervention des professionnels santé et du médico-social auprès des personnes atteintes de maladies chroniques et en perte d'autonomie

Enfants et jeunes bien accueillis

Les élus de la communauté de communes ont validé le nouveau projet éducatif commun aux quatre structures ouvertes aux enfants âgés de 2 mois et demi à 17 ans : la crèche à Cénac-et-St-Julien, les deux accueils de loisirs à Castelnaud-la-Chapelle et Villefranche-du-Périgord et l'Espace Jeunes à Daglan. Il participe également au Relais Petite Enfance du Périgord Noir.

Ces accueils ont reçu, en 2023, 303 enfants (243 familles).

Le projet éducatif présente les fondements et les valeurs qui guident les équipes :

- favoriser l'épanouissement personnel et l'autonomie de l'enfant ainsi que la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité,

La Page de la Communauté de Communes (suite)

- permettre aux enfants d'être acteurs de leur temps d'accueil,
- respecter le rythme de chacun.

Dans les conditions d'accueil comme dans les activités, l'approche éducative met notamment l'accent sur la découverte du territoire et de ses acteurs (associations, entreprises...), la préservation de l'environnement et des ressources. La prise en compte des situations physiques et sociales particulières est affirmée.

Le temps du repas est, et sera encore, un espace de découverte du goût. La qualité des produits (en bio notamment) et l'approvisionnement en circuits courts sont privilégiés.

Les sentiers de randonnée entretenus

La communauté de communes entretient chaque année 1155 km de sentiers. Au printemps, les deux agents en charge de cette mission sont à pied d'œuvre ! Ils sillonnent actuellement les chemins pédestres et cyclistes, dans l'objectif de sécuriser au maximum le parcours des promeneurs. Pendant plusieurs mois, ils taillent et coupent broussailles, arbustes et arbres gênants le passage. Il leur revient également de remplacer le matériel de guidage détérioré ou cassé, ce qui représente pas moins 2900 balises et 7200 petits équipements (plaquettes, fléchages...) à contrôler.

Au détour d'un chemin, vous avez repéré une balise ou une plaquette de guidage cassée ? Notez le numéro inscrit sur le capuchon jaune (exemple sur la photo : 5) ou vert et transmettez-le au 06 78 15 52 24 / pole.technique@comcomdv.fr

Pour découvrir tous les sentiers du territoire, rendez-vous sur domme-villefranche-du-perigord.fr

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : informez-vous !

Les dernières réunions publiques organisées à St-Cybranet, St-Cernin-de-l'Herm et Florimont-Gaumier ont permis de présenter les grands défis pour l'avenir du territoire. Pour en connaître le détail, n'hésitez pas à vous inscrire à la lettre d'information, en envoyant un email à communication@comcomdv.fr ou en appelant le 05 53 29 09 14.

Réunion publique à St-Cybranet, le 10 avril

Les Brèves de Domme

Modification des horaires d'éclairage public

La municipalité a initié des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le Conseil Municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voierie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes. D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et à certains endroits, il ne constitue pas une nécessité absolue.

Le Conseil Municipal a ainsi décidé que l'éclairage public sera interrompu sur l'ensemble du territoire de la commune comme suit :

- du 15 octobre au 15 avril inclus : de 22h30 à 06h00 ;
- du 16 avril au 14 octobre inclus : de 00h30 à 06H00 ;

La commune conserve les foyers suivants comme permanents :

- sortie salle de la Rode ;
- Porte Del Bos ;
- sous la Porte des Tours ;

La mise en place de ce nouveau dispositif sera effective au second semestre de l'année.

Les Brèves de Domme (suite)

MULTISPORT TOUR 2024

Pendant les vacances scolaires, le jeudi 29 février, une journée sport a été organisée dans la salle du Pradal.

Une vingtaine d'enfants étaient présents. Cette journée a permis de pratiquer diverses activités sportives.

Un petit déjeuner a été offert par la municipalité, avec un café pour les parents, jus de fruits et diverses viennoiseries. La fin de la journée sportive s'est terminée par un goûter très attendu. Une partie du montant de l'inscription a été prise en charge par les municipalités de Domme et de Cénac-et-Saint-Julien pour les enfants de leurs communes respectives.

Eliane Troubady - Maire-Adjoint

Inauguration du Chemin d'Amadour

Au départ variante jacquaire reliant Rocamadour à Saint-Ferme (33), les randonneurs demandaient majoritairement à prendre ce chemin pour se rendre à Rocamadour. Le chemin a donc été rebalisé entre Bergerac (ville de départ avec services dont une gare SNCF) et Rocamadour. La légende d'Amadour qui serait arrivé à Soulac-sur-Mer en bateau avant de se rendre à pied dans le Lot permet de réintégrer les villages à l'ouest de Bergerac et de bénéficier d'un grand itinéraire à forte thématique, premier du genre dans le Sud-Ouest, pour lequel les quatre départements traversés ont l'ambition d'une notoriété nationale.

Une randonnée inaugurale sur le futur GR® 81 sera organisée du 13 au 17 mai prochain, portée par le Département et France Rando, auquel vont s'associer les communes-étapes. L'étape finale reliera Castelnaud à Domme. La Communauté de Communes, l'Office de Tourisme et la Commune collaborent à l'organisation de l'étape d'arrivée qui inaugurera ce parcours, le 17 mai à Domme.

RPI de Domme-Cénac

Le 14 mars dernier, la réunion du RPI Domme/Cénac-et-St-Julien a eu lieu à Cénac, à la salle de la Borie.

L'effectif des élèves reste stable. Le total est de 116 élèves dont la répartition est la suivante :

- Domme : 19 ;
- Cénac-et-St-Julien : 98.

Un nouveau directeur, Laurent Lacoste, a pris ses fonctions à l'école de Cénac et Laëtitia Deltor assure toujours ses fonctions à Domme.

Eliane Troubady - Maire-Adjoint

Fête des Bastides et du Vin du Périgord

Initiative portée par la Fédération des Bastides d'Aquitaine, le Conseil Départemental de la Dordogne, le CDT 24, les Vins de Bergerac et de Duras, ce projet de manifestation a pour but d'élargir l'attractivité des bastides du Périgord et leur redécouverte via la promotion d'un évènement automnal collaboratif, un événement fédérateur célébrant le patrimoine, l'architecture, l'artisanat, la culture occitane et médiévale, la convivialité avec en fil rouge, la gastronomie et le vin.

L'idée qui a été avancée est de mettre en scène la tradition du « Grand Banquet » célébré dans l'écrin des Bastides autour des savoir-faire des artisans d'art en lien avec les « arts de la table », la culture occitane (chants et coutumes), la convivialité et le partage autour de repas

Les Brèves de Domme (suite)

traditionnels du Périgord (produits issus des filières qualité du Périgord et vins de BERGERAC), d'ateliers culinaires proposés par des chefs, d'ateliers de dégustations proposés par des vignerons.

Domme participera à cette initiative en organisant, le 27 octobre 2024, un grand banquet répondant à la thématique.

Des lycéens ont étudié le Château du Roy

Le 11 mars dernier, des élèves du lycée des métiers du bâtiment SILLAC d'Angoulême ont été accueillis par la municipalité dans la salle du conseil en présence de quelques élus. Ces élèves, encadrés par leur professeur (M. Bernard Bréjon), ont effectué un court séjour en Périgord afin de réaliser des relevés topographiques du Château du Roy et des Remparts de la Bastide, dans le cadre de leur cursus scolaire. Certains de ces relevés ont été effectués à l'aide d'un drone.

Un pot de bienvenue leur a été offert à l'issue de cette rencontre.

Eliane Troubady - Maire-Adjoint

L'école de Domme à la découverte des artistes locaux

Un musée fermé n'est pas musée inactif. Afin de faire vivre les collections et de renforcer le lien entre l'école et le musée de Domme, une nouvelle activité a été imaginée pour faire découvrir deux artistes dommois aux enfants, le peintre Lucien de Maleville et la sculptrice Marguerite Mazet.

Comme l'année dernière, les élèves de l'école de Domme pourront découvrir une partie des collections du musée à travers une activité mêlant le jeu à la découverte culturelle. La chargée du projet du musée et la professeure de l'école partiront avec les enfants en balade pour observer les lieux représentés par Lucien de Maleville, ils pourront ensuite découvrir les œuvres du peintre exposées dans l'Hôtel de Ville, puis une activité autour de Marguerite Mazet sera proposée.

Connaître ces deux artistes, c'est découvrir tout un pan de l'histoire du territoire et de l'art en Périgord.

Tarifs de la cantine et de la garderie

A compter de la prochaine rentrée scolaire, les tarifs des services périscolaires évoluent comme suit.

Prix du repas à la cantine scolaire de Domme :

- pour les enfants : 2,25 € ;
- pour les adultes : 4,90 €.

Tarifs de la garderie périscolaire :

- de 7h30 à 8h40 : 1,00 €/enfant ;
- de 16h30 à 18h30 : 1,40 €/enfant ;

Toute matinée ou après-midi commencée est due intégralement.

Dépassement de l'horaire de fermeture de la garderie : 10 € par enfant et par quart d'heure de dépassement (le quart d'heure commencé est dû intégralement).

Que faire contre les moustiques tigres

Le moustique-tigre n'est pas porteur de virus (dengue, chikungunya, ou Zika) mais il en est un vecteur potentiel.

Chaque moustique-tigre naît sain. Sous nos latitudes, les virus ne sont pas présents naturellement dans notre environnement mais les moustiques-tigres sont présents dans environ 50 départements (Sud de la France principalement). Les virus peuvent être introduits ponctuellement si un voyageur ayant été infecté en région tropicale revient en France métropolitaine pendant la période contagieuse (environ 7 jours). S'ils piquent ce voyageur, les moustiques-tigres présents en France peuvent alors transmettre le virus aux autres personnes qu'ils piqueront. Des épisodes épidémiques peuvent donc avoir lieu. Il existe une surveillance nationale des arrivées de personnes infectées : ces maladies font l'objet de déclarations obligatoires par les médecins, ce qui enclenche un protocole de précaution. Les risques d'épidémies sont donc très faibles. En hiver, les virus ne persistent pas car les moustiques-tigres ne survivent pas sous la forme adulte, il n'y a donc plus de vecteur à cette saison et donc plus de risque d'épidémie.

L'utilisation de produits chimiques est inutile et dangereuse (récurrence de l'action, pollution, coût, apparition de souches résistantes ...). Les pièges peuvent être couteux et sont efficaces seulement si déployés en nombre dans tout le voisinage. Le moyen de lutte le plus efficace est la neutralisation des gîtes larvaires. Si la nuisance est très forte, les gîtes larvaires ne sont pas loin. Une larve pouvant se développer et donner un adulte en 5 jours, il est important de veiller à la destruction des gîtes larvaires au moins une fois par semaine dans son jardin, en identifiant un moment propice à cette veille hebdomadaire : au moment de sortir les poubelles par exemple, au retour d'une séance de sport...

Il est donc conseiller d'utiliser des protections personnelles pour limiter les piqûres (répulsif, utilisation de vêtements longs, ventilateurs...) et de repérer les gîtes larvaires artificiels et de les neutraliser (retourner les seaux, supprimer les coupelles ou les remplir de sable, couvrir hermétiquement les fûts, etc.).

UN PROJET D'ANIMATION DYNAMIQUE

Sortie au théâtre, rencontres intergénérationnelles, atelier crochet, loto, musicothérapie, chorale, soins esthétiques, jardinage, sortie au Pôle International de la Préhistoire... Tel a été le programme d'animations depuis le début de l'année à l'EHPAD du Centre Hospitalier de Domme : riche et varié !

Permettre aux résidents de s'épanouir socialement dans leur nouveau lieu de vie, maintenir leurs capacités, permettre à ceux qui le souhaitent de participer à des activités adaptées à leurs capacités et leurs envies, tel est l'objectif de l'équipe d'animation. De plus, la présence de bénévoles et prochainement d'un service civique constitue une aide précieuse à la réalisation et au développement de l'animation.

La Page de l'Office de Tourisme

ÉTÉ ACTIF

Programme d'animations sportives et ludiques à prix réduits proposé par l'Office de Tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne, en collaboration avec le Conseil Départemental et les Communautés de Communes Domme- Villefranche et Vallée Dordogne Forêt Bessède.

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES
RESERVATIONS REQUIRED
05 53 30 36 09
05 53 29 98 37

EN JUILLET - IN JULY

SPÉLÉOLOGIE / CAVING ... 10€ / 12€ (+ 10 ANS/YEARS OU + 14 ANS/YEARS)

- 15 juillet - RDV devant la Halle de Bouzic - 10h30 à 17h
- 18 juillet - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h
- 22 juillet - RDV devant la Mairie de Campagnac les Quercy - 10h30 à 17h
- 25 juillet - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h + 14h à 17h
- 29 juillet - RDV devant la Mairie d'Orliac - 14h à 17h

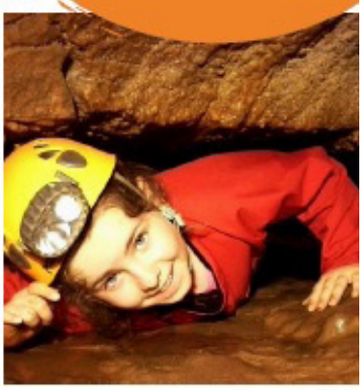

CANOË NOCTURNE / NIGHT TIME CANOEING ... 8€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 23 juillet - RDV à la base de canoës de Siorac en Périgord - 21h à 22h30
- 28 juillet - RDV à la base municipale de canoës de Castelnaud - 21h à 22h30

LASER SCAPE GAME NOCTURNE ... 10€ (+ 7 ANS/YEARS)

- 15 juillet - RDV à l'église St Martin à Castels - 21h à 21h45 + 21h45 à 22h30

INITIATION PÊCHE / LEARN ABOUT FISHING ... 4€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 17 juillet - RDV à l'Etang de Groléjac (Plan d'eau du Roc percé) - 10h à 12h

TROTTINETTE TOUT TERRAIN / OFF-ROAD ELECTRIC SCOOTER 8€ (+ 14 ANS/YEARS)

- 22 juillet - RDV parking de l'école à St Pompon - 9h30 à 11h + 11h à 12h30

BUBBLE FOOT ... 8€ (+ 10 ANS/YEARS)

- 23 juillet - RDV devant la salle des fêtes de St Cyprien - 10h à 11h + 11h à 12h

ESCALADE / ROCK CLIMBING ... 10€ (+ 10 ANS/YEARS)

- 26 juillet - RDV devant la Mairie de St Cybranet - 9h à 12h

PACK RAFT ... 12€ (+ 10 ANS/YEARS)

- 29 juillet - RDV à la salle des fêtes de Berbiguières - 10h à 12h

La Page de l'Office de Tourisme (suite)

ÉTÉ ACTIF

EN AOÛT- IN AUGUST

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES
RESERVATIONS REQUIRED
05 53 30 36 09
05 53 29 98 37

SPÉLÉOLOGIE / CAVING ... 10€ / 12€ (+ 10 ANS/YEARS OU + 14 ANS/YEARS)

- 01 août - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h
- 05 août - RDV devant la Halle de Bouzic - 10h30 à 17h
- 8 août - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h + 14h à 17h
- 12 août - RDV devant la Mairie de Cénac - 14h à 17h
- 15 août - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h
- 22 août - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h

INITIATION PÊCHE / LEARN ABOUT FISHING ... 4€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 1 août - RDV à l'Etang de Groléjac (Plan d'eau du Roc percé) - 10h à 12h
- 22 août - RDV à l'Etang de Groléjac (Plan d'eau du Roc percé) - 10h à 12h

TROTTINETTE TOUT TERRAIN / OFF-ROAD ELECTRIC SCOOTER 8€ (+ 14 ANS/YEARS

- 2 août - RDV salle des fêtes de Marnac - 16h à 17h30 + 17h30 à 19h

PACK RAFT ... 12€ (+ 10 ANS/YEARS)

- 2 août - RDV sur le parking du Tournepique à Castelnaud - 10h à 12h

BUBBLE FOOT ... 8€ (+ 10 ANS/YEARS)

- 6 août - RDV au stade de foot de St Laurent la Vallée - 10h à 11h + 11h à 12h

CANOË NOCTURNE / NIGHT TIME CANOEING ... 8€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 6 août - RDV à la base de canoës de Siorac en Périgord - 21h à 22h30

ESCALADE / ROCK CLIMBING ... 10€ (+ 10 ANS/YEARS)

- 9 août - RDV devant la Mairie de St Cybranet - 9h à 12h

LASER SCAPE GAME NOCTURNE ... 10€ (+ 7 ANS/YEARS)

- 9 août - RDV à la salle des fêtes de Daglan - 21h à 21h45 + 21h45 à 22h30

GRIMPE D'ARBRES / TREE CLIMBING ... 6€ (+ 6 ANS/YEARS)

- 10 août - RDV au Parc des Cèdres à Belvès - 10h à 11h + 11h à 12h

La Page de l'Office de la Culture

Le 16 février, c'est avec la compagnie « L'Oiseau-Tonnerre » que l'Office de Culture a ouvert sa saison. En journée, deux représentations ont accueilli notre jeune public toujours fidèle, avec plus de deux-cent-quarante élèves de notre secteur. En soirée, c'est une soixante de spectateurs qui, le temps du spectacle, ont pu retrouver pour un moment leur âme d'enfant. Au travers des meilleurs extraits de l'œuvre de Saint Exupéry, "Le Petit Prince", les comédiens nous ont embarqués dans un voyage tour à tour poétique, drôle ou nostalgique, où se mêlaient parole, musique et danse.

Puis le 29 mars, notre invité était Romain Bondonneau, président-fondateur des Editions du Ruisseau, éditions qui ont pour but de faire connaître et apprécier les patrimoines

historiques, naturels et artistiques de notre territoire. Lors de cette conférence, Romain Bondonneau a présenté le 16e ouvrage de la collection Sédiments, « Le Périgord des Ecrivains » : 50 textes dont les auteurs ne sont pas forcément nés ici illustrent la beauté des paysages de notre Périgord. Il était accompagné par Michel Testut, président de l'Académie des Arts et des Lettres du Périgord qui nous a présenté son dernier ouvrage « Poétique des petits cimetières », véritable promenade au cœur d'un florilège de vieux cimetières de campagne. Nous remercions aussi la romancière et traductrice Béatrice Commengé pour son intervention.

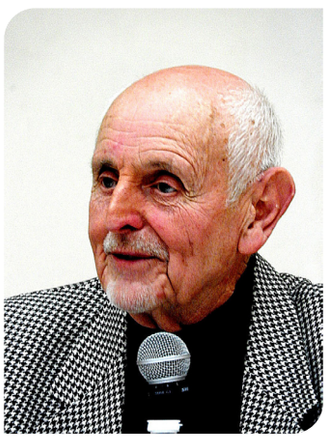

Le 26 avril, Jean Bonnefon avec son spectacle « Presque vrai ! » nous emmènera dans un univers dans lequel il évolue depuis toujours : celui de la musique et des musiciens, teinté sûrement d'humour et d'émotion.

Le 12 mai à 17h, en l'église de Domme, se produira l'Ensemble Vocal de Périgueux dirigé par Bruno Rossignol et accompagné au piano par Isabelle Loiseau. Cet ensemble créé en 1949 a remporté en 1955 le 1er prix du concours international des chœurs à Varsovie. Il conserve une identité ambitieuse en interprétant des œuvres classiques, baroques ou contemporaines.

Le 1er juin à 20h30 salle de la Rode, place à la chanson française : l'OCD vous invite à une soirée en hommage à Serge Reggiani avec la compagnie "A Tout Bout de Chant".

Le 17 juillet à 20h30 salle de la Rode, nous reviendrons à un répertoire classique avec le Trio à cordes Mycrocélium, formation de trois musiciennes qui interprèteront des œuvres ou des extraits de compositeurs reconnus de leur vivant à travers l'Europe du XVIIIe siècle et du début du XIXe.

Puis le 23 août, toujours à 20h30 salle de la Rode, le pianiste Ismaël Margain nous réserve encore une belle soirée avec un concert Mozart. Une nouvelle fois, les Dommois seront privilégiés !

Nous clôturerons la saison estivale le 27 août à 17h en l'église de Domme avec un concert de chants basques interprétés par le chœur d'hommes Hégaldia.

La suite de notre programme sera détaillée dans le prochain numéro de « La Vie Dommoise ».

Nous espérons que nos spectacles et concerts conviendront à la grande majorité d'entre vous. Bien sûr, nous acceptons vos suggestions. Enfin un dernier souhait : venez nombreux à nos manifestations.

Les membres du bureau

La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)

Dans le numéro précédent de « La vie dommoise », nous avions traité de la réapparition du Château du Roy, site emblématique longtemps délaissé, mais qui fait l'objet désormais de fouilles archéologiques importantes menées par l'ASBDR, la Municipalité et la DRAC. Des éléments découverts l'été dernier avec l'identification de la tour brune, la chapelle primitive, les colonnes, le mobilier, etc. sont très encourageants.

Avant la campagne 2024 il est utile de faire le point sur les derniers événements et la situation actuelle.

D'abord, l'éboulement qui s'est produit sur la muraille côté Sud, heureusement sans accident de personnes, est évidemment très gênant. Des travaux de sauvegarde ont été entrepris en urgence et les expertises diligentées permettront aux autorités de préciser la suite du processus de restauration et ses modalités. La situation ne devrait pas impacter les fouilles de cet été.
Du côté nord-est, le chantier de mise en sécurité est maintenant achevé, la consolidation par la société SGRP a nécessité la mise en place d'un imposant linteau, les enduits et les joints ont été validés par les Monuments Historiques.

Pour le donjon, sa configuration définitive est en place, améliorant grandement sa visibilité depuis Cénac et la vallée. Les maçonneries ont été reprises en plusieurs endroits et un ravalement des parements remontés avec un lavage permet de les distinguer des parements anciens afin d'éviter la confusion dans la chronologie de construction. Enfin, l'arase a été travaillée pour lui donner un aspect plus ruiniforme, conformément à la demande de la CRMH.

Au début du printemps, quelques bénévoles de l'association ont retiré les bâches qui couvraient les restes des fouilles 2023 afin de vérifier la bonne conservation du site et de faciliter les mesures prises par des étudiants géomètres en vue de modéliser en trois dimensions le site. Les couvertures ont été ensuite replacées méthodiquement en attendant la campagne 2024. L'ASBDR remercie les quelques volontaires qui ont accompli ce travail ingrat.
Les agents municipaux ont dégagé une quantité importante de matériaux et de gravats accumulés au pied des restes de la tour brune.
Ils ont par ailleurs entamé la réfection du mur de soutènement du chemin d'accès après le portail afin de permettre le passage en toute sécurité de la pelle mécanique.

Ainsi ces travaux préparatoires devraient permettre au chantier à venir de se réaliser dans de bonnes conditions. Les démarches administratives pour obtenir les autorisations et le financement sont en cours. Les dates retenues vont du **17 juin au 13 juillet** *et nous profiterons de la présence des archéologues à Domme pour tenir notre* **Assemblée Générale (AG) annuelle le 27 juin prochain, salle de la Rode**.

Le groupe communication de l'ASBDR

adresse mail : remparts24250@orange.fr
Page facebook "Association Sauvegarde Remparts Domme"
site Internet : **asbdr.com**

La Page des Associations

Association des Amis du Vin de Domme

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du vin de Domme s'est réunie le samedi 18 mars au chai de Moncalou. Après avoir présenté les festivités à venir (Feu de la Saint Jean, fête du 15 Août à Domme, repas des vendanges sous la halle de Bouzic), la confrérie arrive en grande tenue pour procéder aux intronisations du jour : Eliane Troubady et Sylvie Husson, maires-adjointes, sont intronisées ainsi que Madame la Sous-Préfète, Nadine Monteil, et Monsieur Allain, Président d'UNIDOR dans le Bergeracois.

Puis Jean-Marie Laval, Président de la Cave, nous invite à déguster les nouvelles cuvées dont le « Cot de Domme », issu de la vigne de la Porte des Tours.

Francis Cousin
Vice-Président de l'Association

Pétanque Dommoise

Samedi 3 février, après quelques parties de pétanque, les joueuses et les joueurs se sont regroupés place de la Halle pour déguster des crêpes avec un choix de confitures, de nutella, de chantilly, sans oublier le cidre.

Samedi 22 juin après-midi aura lieu le concours de l'été ouvert à tous.

L'initiation à la pétanque pour les enfants de l'école de Domme (CE2 et CM1) aura lieu le 28 juin le matin, et pour les enfants de l'école de Cénac (CM1 et CM2) cela sera le 1er juillet, également le matin.

Si vous voulez respirer l'air pur et vous distraire, venez nous rejoindre le mardi et le samedi à 14h sur l'Esplanade !

Comité des Fêtes de Domme

Lundi 1er avril avait lieu au jardin public la traditionnelle chasse aux œufs. 51 enfants ont participé à l'activité et sont repartis avec un sachet de chocolats.

Cette année, une innovation : une corbeille remplie d'œufs en chocolat était à gagner à la tombola. Une famille venant de Belgique (de Bruxelles exactement) a eu la chance d'être tirée au sort.

Samedi 18 mai aura lieu le loto à la salle de la Rode à 20h30.

Samedi 22 juin le groupe « Perrier Menthe » animera la soirée. Un show pyrotechnique aura lieu au jardin public vers 22h30 ou 23h offert par la mairie. Il y aura un service de restauration sur la place de la Halle.

Le 14 juillet, place de la Rode, la paëlla vous sera servie. La soirée sera animée par le groupe DJL.S.L. Un feu d'artifice sera tiré au jardin public.

Amicale Laïque de Domme-Cénac

Carnaval 2024 des écoles de Cénac-St Julien et Domme

Ce samedi 16 mars, sous un ciel bleu et ensoleillé, tous les enfants des écoles étaient conviés au carnaval organisé par l'Amicale Laïque, l'équipe pédagogique du RPI et bien entendu la Mairie de Domme.

Le thème des déguisements était la couleur mais chacun pouvait venir avec le déguisement qu'il souhaitait, bien évidemment.

Après un rendez-vous sur la place de la halle de Domme, petits et grands ont débuté le défilé dans les rues de la bastide au son de la Batucada BATU'KAL'SON.

Après un long défilé au rythme des musiciens de la Batucada, tout le monde s'est retrouvé sur la place de la halle devant le traditionnel « Pétassou », poupée de papier et de chiffon confectionnée par les enfants et les enseignants et qui, comme chaque année, fut brûlé !*

La matinée ne pouvant pas se terminer sans un moment de convivialité, un apéritif « amélioré », offert par l'Amicale Laïque et la Mairie de Domme, a été partagé par toutes les personnes présentes… Une manière de se dire « Au revoir » et à l'année prochaine pour un autre carnaval ?

**Le Pétassou est un personnage traditionnel du carnaval et du théâtre, enraciné dans les vallées et les montagnes d'Occitanie, dans le grand Sud de la France. Le terme "pétassou" provient de l'occitan "petaç", qui signifie un morceau de tissu à rapiécer. Ainsi, un pétassou est une personne qui porte des vêtements rapiécés.*

Un Trait d'Histoire

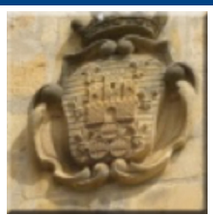

Le saviez-vous ? «Le feu du ciel s'est abattu sur Domme»

Phénomène grandiose de la nature, l'orage est un spectacle fascinant à voir, mais aussi d'une dangerosité incroyable pour les personnes. Souvent ce « son et lumière » peut avoir des conséquences imprévisibles, ce dont il faut se méfier.

Domme n'a pas échappé à la colère des éléments, un certain soir du mois d'août 1967, lorsque la foudre est venue frapper le clocher de l'église, en plein sur le métal de la girouette, cette dernière n'étant pas reliée à la terre.

Toute la soirée, des éclairs qui semblaient très pales, éclairs de chaleur pensait-on, et un grondement assourdi perceptible depuis l'esplanade de « la Barre » donnaient une ambiance de lourdeur, pas anormale à cette époque de l'année. Pendant ce temps-là, une équipe de jeunes terminait sa soirée chez la « Jeanne », restaurant de l'Esplanade, où il était de tradition le soir de prendre un pot avant d'aller se coucher. Aussitôt ce moment convivial terminé, à une heure avancée, chacun regagna son domicile, passant devant l'église et traversant tranquillement la place de la Halle.

Un peu avant minuit, après le passage de cette équipe de jeunes, une explosion digne d'un bombardement secoua la cité d'une violence inhabituelle, plus que surprenante. Aussitôt, une pluie de pierres s'abattit sur les toits environnants, laissant à penser que le choc était sur sa propre maison, et bien sûr, plus d'électricité. Le premier réflexe fut d'ouvrir les volets et les fenêtres et d'essayer de regarder à l'extérieur malgré le manque d'éclairage des luminaires communaux. De nombreux éclairs continuaient de zébrer le ciel sans discontinuer, ce qui permit de discerner la présence de nombreuses pierres, de toutes dimensions, qui jonchaient le sol tout autour de la place de la Halle. Des silhouettes commencèrent à apparaitre dans cette demi-obscurité, puis quelques voitures éclairant la scène avec leurs phares. Parmi les personnes présentes, un jeune, fils de la Directrice de l'école du haut, qui résidait à l'époque dans les locaux de l'actuelle Mairie, courait de façon désordonnée sur cette place. On saura plus tard qu'un énorme bloc de pierre, traversant le toit, était tombé à côté de son lit, générant la peur de sa vie.

Pendant ce temps-là, le chef de corps des Sapeurs-Pompiers faisait le tour des popotes afin de rassembler les secours qui ne pouvaient être appelés par la sirène, faute d'électricité.

Un miracle ce soir-là face à cet évènement : l'épouse du boucher qui échappa à une situation catastrophique. En effet, la camionnette, de retour des tournées et stationnée face à l'église, ne reçut qu'une volée de pierres, Thérèse étant à l'intérieur... On peut imaginer la frayeur de Pierrot, son mari, qui dans la boutique appelait : « Ma femme ! ». Seules quelques bosses sur le toit de la camionnette témoignèrent des impacts de la chute des pierres de taille moyenne qui tombèrent du clocher. Pour les témoins arrivés sur place, la nuit fut difficile, tant devant le spectacle de désolation que par crainte d'un nouveau coup de foudre, même si la légende dit que la foudre ne frappe jamais au même endroit.

Ce fut le lendemain matin que le spectacle désolant apparut dans sa dimension intégrale. Le plus inimaginable, ce fut le mur-clocher de l'église fortement entamé à sa partie supérieure, comme lardé par un couteau, la pointe du sommet écrêtée, et surtout la girouette pendante. Quant aux pierres, les unes plus grosses que les autres gisaient étalées sur le sol de la place de la Halle et ses alentours. Tout fut mis en œuvre pour sécuriser, barrières autour de l'église, et collecte des pierres afin de dégager les voies de circulation. Côté toitures, des bâches furent posées par les pompiers et autres couvreurs afin d'éviter toute infiltration d'eau, d'autres orages de pluie pouvant arriver à cette saison.

Une autre sécurisation qui demeura impressionnante fut la dépose de la girouette pendante. C'est l'équipe Terral de Cénac, entreprise de couverture, qui procéda à cette opération. Terral et son employé montèrent sur le toit de l'église, puis sur la partie touchée par la foudre afin d'atteindre la girouette et l'attacher avec une corde. Au sol, récupérant la corde pendante, une équipe de « gros bras » tira jusqu'à la chute de la girouette qui, arrivant par terre, se découvrit mal en point. Pour l'anecdote, Terral, satisfait de l'opération, alluma une cigarette sur ce clocher « mutilé » par les éléments et la fuma tranquillement avant de redescendre.

Les travaux de reconstruction furent envisagés rapidement et réalisés par des entreprises spécialisées pour ce type d'ouvrage. Les pierres furent montées à l'aide de cordes avant d'être scellées, la girouette refaite par « Tintin », le forgeron de l'époque, fut reposée sur la pointe du mur-clocher et cette fois-ci reliée à la terre par une tresse sur le côté sud de l'église. L'ouvrage reprit ainsi son allure d'origine, bien qu'il soit possible de voir encore les stigmates des dégradations provoquées par cet orage du mois d'août 1967.

L'orage a frappé une nouvelle fois dans la bastide

Un Trait d'Histoire (suite)

en juillet 2019 sur le pignon d'une maison d'habitation où résidaient des vacanciers et leurs familles. La toiture prit feu, endommageant fortement la charpente ; l'intervention des pompiers fut nécessaire pour circonscrire le sinistre. La municipalité prit en charge les occupants afin de limiter leur déconvenue.

Aujourd'hui une nouvelle protection vient d'être installée sur l'église, point haut idéal de la cité, un paratonnerre, à côté de la girouette, relié à la terre par deux tresses de part et d'autre du mur-clocher.

Les changements climatiques augurent de plus en plus de perturbations atmosphériques dont il faudra tenir compte. Il faut rappeler qu'un orage c'est foudre, éclair, tonnerre, d'une tension de 10 à 20 millions de volts, d'une puissance équivalente à 20 centrales nucléaires.

Il faut souhaiter que les feux du ciel, malgré tout, épargnent notre cité et ses âmes.

Jean-Paul Coiffet

Août 1967 (E. Lambert)

Décembre 2023

Juillet 2019

POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)

Contrats obsèques - Funérarium - Magasin d'articles funéraires

Marbrerie

Entretien de sépultures

14, rue Jean Leclaire
24200 SARLAT LA CANEDA
Tél. **05 53 31 27 34**
sarlgarrigou@orange.fr

Charles Duret
Bijoux sculptures

Pour Vivre l'Art au Quotidien!

Maison de la Monnaie
24250 Domme

Tel.: 05.53.29.17.06
www.charlesduret.com

Cabinet Jean FOUGÈRE

gan ASSURANCES

ASSURANCES

La Passion de votre protection

Place de la Bouquerie - 24200 **SARLAT**
Tél. 05 53 59 05 29 - ***sarlat@gan.fr***
www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr
www.orias.fr - N° : 07 014 774

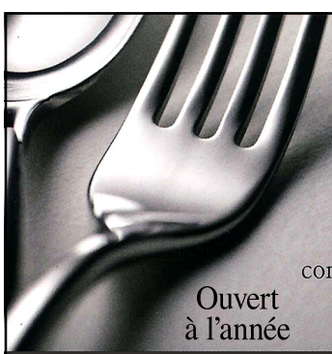

Restaurant / Vente à Emporter
Bar à Vins

05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74

3 rue Geoffroy de Vivans
24250 DOMME

contact@restaurantcabanoix.com
www.restaurantcabanoix.com

Ouvert
à l'année

CABANOIX & CHATAIGNES
DOMME

Comptoir d'Annam

RESTAURANT VIETNAMIEN

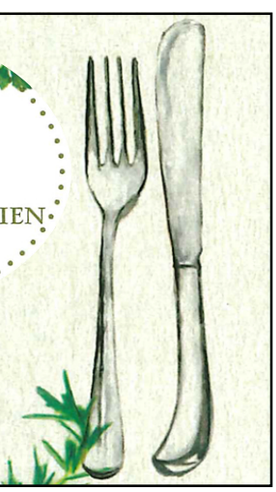

6 RUE DE LA MONNAIE
24250 DOMME
TÉL: 05 53 59 58 80

PIZZERIA
des Templiers

SUR PLACE ET À EMPORTER
TÉL. 06 02 29 04 30

CRÊPERIE

Fabrique artisanale du gâteau aux noix

DES IDÉES À LA NOIX

18, Rue des Consuls - 24250 **DOMME**
06 87 00 21 81 - https://des-idees-a-la-noix.fr
Terrasse & Salle
Ouvert toute l'année

Carrefour contact

CÉNAC
05 53 28 22 22

Allianz

Pauline
DELBOS-SANNA

ASSURANCES
FINANCE
ÉPARGNE

La Feuillade - Le Bourg
24250 CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
Tél. 05 53 59 00 01

37, Esplanade de la Brèche - BELVÈS
24170 PAYS DE BELVÈS
Tél. 05 53 30 22 83
pauline.delbos-sanna@allianz.fr

(N° ORIAS : 20008063 - ACPR : 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris

PAOLI
AMBULANCES

AMBULANCES
VSL - TAXI

Grogeac - 24200 SARLAT
05 53 59 06 27

contact@ambulancesdordogne.fr - www.ambulancesdordogne.fr

imprimerie
du progrès

18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVÈS
Philippe Delluc 05 53 31 45 10
progresbelves@wanadoo.fr

MONTET
MAÇONNERIE
Carrelage
Taille de pierre
Rénovation

" La Croix de la Pierre " - 24250 **DOMME**
Tél. 05 53 29 87 62 - Port. 06 71 72 89 31
montet-maconnerie@orange.fr